

Programme de formation permis de conduire cat A

<u>Prérequis à l'entrée en formation :</u> - Être titulaire du permis A2 depuis minimum 2 ans - La formation peut être effectuée dans les 3 mois précédents la date anniversaire des 2 ans de permis A2 - Avoir 20ans minimum pour la conduite d'une moto d'une puissance supérieure à 35kW et 21 ans pour la conduite d'un 3 roues d'une puissance supérieure à 15kW	<u>Dispensateur de formation :</u> - Formateur diplômé BEPECASER mention 2 roues ou titulaire du titre professionnel ECSR – CCS 2 roues
<u>Lieu de formation :</u> - Au sein de notre moto-école et sur piste privée	<u>Lieu de formation :</u> - Au sein de notre moto-école et sur piste privée
<u>Dispositifs de suivi et méthodes pédagogiques :</u> - Livret d'apprentissage numérique - Tests de connaissances et de capacités au fur et à mesure de la formation - Heures de présence émargées sur tablette - Cours théoriques et pratiques sur piste et/ou sur route, sur motocyclette de la catégorie A	<u>Contexte :</u> Le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 12 mai 2014 modifiant l'arrêté du 29 juillet 2013 relatif au livret d'apprentissage des catégories A1, A2 et A du permis de conduire, et l'arrêté du 23 avril 2012 modifié relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1, A2 et A.
<u>Validation des acquis :</u> - A l'issue de la formation, le formateur vous remet une attestation de suivi de formation	<u>Personnes concernées :</u> Le permis A autorise la conduite : - des motocyclettes dont la puissance est supérieure à 35kW - des 3 roues dont la puissance est supérieure à 15kW

Objectifs de la formation :

- S'adapter un nouveau véhicule,
- Amener à une pratique sécuritaire de la conduite d'une moto de + de 35 kW

Séquence 1

Théorie (2h)

- Présentation - explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs
- Présentation : les élèves sont amenés à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type(s) de permis détenu(s) et année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de motocyclette(s) utilisées, perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage ...
- Accidentalité, vitesse, détectabilité :
Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes
- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes
- Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse : - vitesse et perception visuelle ; -vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ; - vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence.
- Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute
- Conduite et produits psychoactifs :
Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière
Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite
Les sanctions

Programme de formation permis de conduire cat A

Séquence 2

Maniabilité hors circulation (2h)

L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.

Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.

- Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche : - mouvements et positionnements du regard ; - mouvements et positionnements de la tête et du corps ; - comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices.
- Explications et travail sur le freinage : - utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée ; - utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante ; - explications sur le transfert des masses ; - comment s'arrêter et repartir en courbe.
- Explications et travail sur les techniques d'inclinaison : - réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

Séquence 3

Circulation et clôture de formation (3h)

- Circulation :
L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.
 - la séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves ;
 - dans le véhicule suiveur pren(nent) place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique ;
 - chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.
- Ce bilan comprend :
 - le ressenti de l'élève sur sa prestation ;
 - dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;
 - un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table en cas de formation collective).